

Information importante

Le conseil communal a décidé de modifier les dates limites d'introduction des demandes de subsides qui seront dorénavant traitées deux fois par an. Vous pouvez donc introduire votre demande soit avant le 7 juin 2024 (subside voté avant les congés d'été), soit avant le 15 novembre 2024 (subside voté avant la fin de l'année).

Renseignements généraux

Dénomination de l'association _____

Date de création de l'association _____

Adresse du siège social _____

Localité _____

Numéro, rue _____ Code postal _____

Site Internet _____

Numéro de compte bancaire de l'association _____

Personne de contact

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Tél fixe _____

GSM _____

E-mail _____

Membres du comité

Prrière de joindre une liste reprenant les fonctions principales (président, trésorier, secrétaire) au présent formulaire.

Subsides

Prière de cocher les cases correspondantes.

A. Subsides ordinaires

1. Subside de base – applicable à toutes les associations

- Cat.1** – Asbl sans siège (statuts déposés) à Ettelbruck mais avec offre de services
- Cat.2** – Asbl avec siège (statuts déposés) à Ettelbruck et avec offre de services
- Cat.3** – Asbl avec siège (statuts déposés) à Ettelbruck et pouvant se prévaloir d'activités régulières et d'offre de services

2. Subside variable (non cumulable)

- Associations sportives ayant engagé un entraîneur**
Pièces justificatives : contrat d'engagement, preuve de paiement d'indemnités pour 12 mois
- Associations culturelles**
Pièces justificatives : contrat d'engagement, preuve de paiement d'indemnités...
- Encadrement régulier bénévole de jeunes membres**
Pièces justificatives : relevé des moniteurs/monitrices

3. Subside « Jeunesse »

- ≤ 25 jeunes
- ≤ 100 jeunes
- ≥ 101 jeunes

Pièce justificative: rapport d'activité jeunesse

B. Subsides « Anniversaire »

- | | | |
|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 25 ans | <input type="checkbox"/> 75 ans | <input type="checkbox"/> 125 ans |
| <input type="checkbox"/> 50 ans | <input type="checkbox"/> 100 ans | |

Pièces justificatives : 1. demande écrite pour acompte ; 2. demande pour solde : factures en relation directe avec les festivités d'anniversaire

C. Subsides extraordinaires

- Subside extraordinaire** dans le cadre d'évènements, situations ou projets à caractère extraordinaire

Pièces justificatives : demande écrite, décompte exact avec les pièces/factures à l'appui

Le présent formulaire est à compléter par un **rapport d'activités**, un **décompte de caisse récent** et, le cas échéant, par les **pièces justificatives** y afférentes pour **le 15 novembre 2024** au plus tard à Ville d'Ettelbruck, Service des Festivités, B.P. 116, L-9002 Ettelbruck

Signature (nom, prénom, fonction) & Date :